

# Les GRISEMETTES

## OBJET : REGLEMENT et CONSIGNES

### **BIEN LIRE LES RECOMMANDATIONS DE CE DOCUMENT**

Pour vous permettre de passer une journée agréable et garder un bon souvenir de cette participation, ainsi qu'effectuer votre réservation dans de bonnes conditions et en connaissance de causes.

Voici le règlement et les consignes (celles-ci vous seront envoyées avec votre inscription) concernant votre participation.

#### REGLEMENT :

- Les participants doivent respecter les règles des différents codes (route - rural - etc)
- Les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle adaptée à la pratique d'une telle épreuve. (c'est à vous de vous renseigner auprès de votre compagnie d'assurances)
- Les participants doivent respecter la nature et l'environnement.
- les participants ne doivent pas quitter le parcours balisé. Le balisage est enlevé le jour même par les serre-files de ce fait bien suivre le fléchage, ne pas se détourner du circuit (risque de ne plus trouver de balises).
- Tout abandon doit être signalé à l'organisation aux différents points pause ou au passage des serre-files.
- Autorisation parentale et accompagnement pour les mineurs (sur papier libre) à nous adresser.
- Les participants doivent être correctement équipés et, juger et connaître ces capacités de participation. Cette épreuve n'est pas une compétition, de ce fait, pas de classement et l'allure est libre.
- Bien respecter les horaires d'arrivée (attention à : l'heure de clôture des points pause et à l'enlèvement des balises). De plus, signaler votre arrivée (pointage)
- Droit à l'image : l'inscription vaut déclaration d'acceptation du droit à l'image (photo sur le site, sur journal, etc...). Chaque participant déclare accepter l'utilisation de son image à des fins d'information. L'inscription implique la pleine et entière acceptation du présent règlement. Tout non respect du règlement entraîne la décharge de responsabilité de l'organisateur.

#### RETOUR BULLETIN D'ENGAGEMENT :

Remplir toutes les informations demandées pour une bonne inscription. Bien penser à joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Si enveloppe de retour non jointe ou réception tardive du bulletin : prise de la feuille de route le matin même par le participant, risque d'attente.

#### Le LIEU DE DEPART de la randonnée :

Pour le PARCOURS d'environ 48 kms : Départ : **BOULES DU CHATEAU D'EAU** 3 Chemin du Thélois à FEURS (Loire) près de la gare à partir de 7 heures et jusqu'à 7 heures 30 , dernier délai. (fléchage : lieu de départ).

Pour le PARCOURS d'environ 34 kms : Départ : CHAMBOST LONGESSAIGNE (Préau Stade boulister et terrain de foot). entre 8 heures 30 et 10 heures. Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

Pour le PARCOURS d'environ 24 kms : Départ du lieu dit : LES AUBERGES ( Commune de Longessaigne) entre 9 h 30 et 11 heures. Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

Pour le PARCOURS d'environ 15 kms : Départ : BAUBIN (St Julien sur Bibost) (ancien marché aux fruits) à 1 kilomètre du village (direction St Romain de Popey) entre 10 h 30 et 12 h 30. Le point de départ est le lieu de votre 1er Point PAUSE.

**ARRIVEE de tous les parcours :** FOYER COMMUNAL de St GERMAIN/L'ARBRESLE (Rhône) Place de l'église (parking à proximité). Ouverture de la salle à partir de 11 h 30. Pour l'heure de votre départ de Feurs, calculez bien les temps de pause et votre allure qui conditionnent l'heure d'arrivée à St GERMAIN et donc l'horaire de prise pour le RETOUR de l'autocar.

Clôture du dernier point pause à 17 h (SAVIGNY Local Chasse Mairie). Pensez à vous faire **POINTER** à l'arrivée pour nous permettre de bien suivre l'arrivée des participants. **Tous les parcours se terminent à St GERMAIN**

Pensez à prendre vos gobelets pour les points pause. Les chiens ne sont pas acceptés dans l'autocar.  
Pour le DEPART : PREVOIR un gilet de sécurité signalisation et une lampe frontale ou autre.

Le balisage sera **BLANC et BLEU CHEVRON**, principalement avec des bandes de signalisation type chantier et sur piquets flèches. Un renfort par des bandes fluorescentes sur les premiers kilomètres. Certains parcours sont modifiés en distance en fonction des portions renouvelées du circuit.

Le tracé peut être légèrement modifié en fonction de divers impératifs.

**ATTENTION : enlèvement du fléchage par les serre-films le jour même.**

#### ORGANISATION du DEPLACEMENT en AUTOCAR :

Le SAMEDI MATIN : Pour les randonneurs laissant leur véhicule à ST GERMAIN , un service d'autocar est mis en place le matin, au départ de St GERMAIN (parking de l'église), rendez vous à 5 h 30 pour un départ du car autour de 5 h 45 pour se rendre à FEURS. Bien respecter l'affectation dans le car. (inscrit sur la feuille de route). Arrivée prévue sur le lieu de départ de la marche vers les 6 h 45. Petit déjeuner au départ au local : Boules du Château d'eau à Feurs.

Service car : AUTOCARS de la VALLEE D'AZERGUES. Pas d'autocar pour autres points de départ.

Pour les partants de Feurs et laissant le véhicule au départ, rendez vous directement au local Boules du Château pour le départ de l'épreuve après prise du petit déjeuner et de votre pointage.

Le SAMEDI FIN DE JOURNÉE : après l'arrivée à St GERMAIN, rassemblement pour le retour vers FEURS en autocar. Arrêt prévu (Avenue Jean Jaurès près de la gare). DEPART de l'autocar entre 18 h et 18 h 30 (en fonction du remplissage du car (attente des derniers arrivants). Cet autocar desservira les points suivants : St Julien sur Bibost -- Longessaigne (les Auberges) - Chambost Longessaigne - et Feurs.

En cas d'opportunité de retour sans prendre l'autocar, SIGNALER à l'arrivée, si vous ne prenez plus l'autocar de retour, pour éviter l'attente et faciliter le départ des autres passagers (pas de remboursement).

Pour ne pas gâcher votre plaisir sur une longues distances, assurez vous que vous pouvez bien effectuer ce challenge, que votre condition physique soit bonne et, préparez vous avec un entraînement correct. Bien estimer ces capacités pour respecter les horaires de passage toute la journée.

Prévoyez un peu d'eau et des encas, si la faim vous prend avant le point pause.

Nous vous demandons avant votre départ pour la randonnée le matin à ST GERMAIN et, pour les différents points de départ, de vous présenter pour faire compléter la feuille de route jointe, qui nous permettra de suivre le départ des participants, tout en prenant la collation offerte au départ.

L'inscription à cette randonnée vaut déclaration d'aptitude à la pratique de la marche et les participants se sont assurés qu'ils sont correctement couverts par leur assurance, pour ce type d'activité.

Seules les annulations d'inscription pour cas de force majeure, dûment justifiée seront étudiées. Aucun remboursement ne sera effectué pour d'autres conditions, ou si vous n'êtes pas présent le matin au départ.

En cas de conditions atmosphériques peu clémentes, **la marche est maintenue**, car les approvisionnements et diverses réservations ont été effectués et, l'engagement financier est fait.